

**FIE - PGI – BARBEI Industrie**  
**Implantation Serre-les-Sapins - ZAE EURESPACE - SMAIBO**

**Rapporteur : M. Denis BAUD, Vice-Président**

<b>AVIS</b>	
<b>Commission n°2</b>	<b>Validation du Vice-Président</b>
Séance du 30/09/05	Favorable
<b>Bureau</b>	
Séance du 20/10/05	Favorable
Le 7/10/05	

<b>Inscription budgétaire</b>	
Budget 2005 Imputation : 65.90	Solde avant opération : 84 915 € Montant de l'opération : 31 798 € Solde après cette opération : 53 117 €

<b>Éléments sur le projet et l'activité</b>	
<b>Dirigeant</b>	Pascal GAILLARD
<b>Contexte</b>	Développement d'activité
<b>Plan de situation</b>	Zone EURESPACE de Serre-les Sapins  Le projet de PGI concerne un lot de 5312 m <sup>2</sup> constructibles pour un bâtiment de 2500 m <sup>2</sup> de SHON
<b>Bilan des dépenses prévisionnel</b>	Acquisition des terrains (15,24 €/m <sup>2</sup> )..... 80 954,88 € Travaux terrassements ..... 136 350,00 € Bâtiment..... <u>418 650,00 €</u> <span style="float: right;">Total 635 954,88 €</span>
<b>Motivations liées à la réalisation du projet</b>	- Amélioration des conditions de travail du personnel - Nouvelle organisation du travail - Renforcement de l'image de marque de l'entreprise
<b>Secteur d'activité</b>	Travail des métaux Réalisation d'équipements et d'installations pour la transformation du lait en fromages et yaourts
<b>Clients</b>	A 80% des fromageries coopératives
<b>Perspectives de développement</b>	3 créations d'emplois d'ici à 3 ans De 1996 à aujourd'hui l'effectif est passé de 9 à 15 salariés.
<b>Aides publiques obtenues dans les 3 dernières années</b>	Aucune
<b>Produit TPU</b>	15 – 16 000 € attendus après réalisation

Le SMAIBO doit réaliser les travaux d'aménagement foncier, et sollicite la CAGB pour une aide au titre du FIE, en complément d'une aide FDAVE.

Ces aides seront déduites du prix de vente du terrain aménagé dans le respect du règlement communautaire d'exemption « de minimis ».

Le prix de vente sera le prix de référence du terrain, augmenté du montant effectif des travaux réalisés diminué des subventions obtenues.

L'aide de la CAGB, d'après les critères en vigueur du FIE, s'élèvera à :

$5\% \times 635\,954,88 \text{ €} = 31\,797,74 \text{ €}$

**MM FOUSSERET, BAULIEU, BAUD, THIEBAUT, PREIONI ne prennent pas part au vote.**

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- **se prononce favorablement sur le principe d'attribuer au SMAIBO, maître d'ouvrage des aménagements fonciers, une aide de 31 798 €,**
- **autorise Monsieur le Président à signer la convention à intervenir.**

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 88

Contre : 0

Abstention : 0